























Sommaire

1. Une exposition en hommage aux 733 citoyens juifs de la Cité ardente disparus dans la Shoah	3
2. Liège et ses citoyens juifs sous l'occupation allemande	4
3. De la naissance de l'asbl Mémoire de Dannes- Camiers à l'exposition	6
4. Publication : LiègeMusées Expos	7
5. Commissariat scientifique et collaboration	8
6. Les Fonds patrimoniaux	9
7. Infos pratiques	11
8. Contacts	11

Couverture : Liège, les années 1930. Joseph et Chaia Wygocki, qui ne reviendront pas d'Auschwitz. © Coll. Sophie Kornowski, fonds Dannes-Camiers.

1. UNE EXPOSITION EN HOMMAGE AUX 733 CITOYENS JUIFS DE LA CITÉ ARDENTE DISPARUS DANS LA SHOAH

L'exposition « Présumé décédé à Auschwitz » Portraits de Juifs liégeois disparus (1940-1944) est initiée en 2020 à l'occasion du 75° anniversaire de la libération des camps d'extermination et de concentration.

En 1944 et 1945, les troupes combattant contre l'Allemagne nazie progressent sur le continent et libèrent les prisonniers des camps de concentration. Ce n'est qu'après la libération des camps que l'étendue des horreurs nazies apparut pleinement.

L'exposition rend hommage aux 733 citoyens juifs de la Cité ardente disparus dans la Shoah. À travers leur trajectoire particulière, le visiteur découvre les différentes étapes du système de persécution mis en place par l'Occupant nazi en Belgique et le rôle joué par les différents acteurs du drame – les victimes, les autorités occupantes et l'administration belge.

Les portraits photographiques de chacune des victimes, réalisées majoritairement pour un usage administratif, se retrouvent sur des panneaux distincts. Par ailleurs, l'exposition s'attarde sur l'expérience individuelle de quelques-unes de ces victimes afin de mieux saisir la portée des événements vécus. Des documents originaux provenant de différents fonds d'archives retracent leur parcours et illustrent parfaitement le mécanisme génocidaire, les stratégies de survie mises en œuvre par les victimes et la responsabilité des administrations locales. Pour nombre de victimes, ces documents administratifs sont les seules traces qui nous restent de leur vie.

Cette exposition appréhende donc l'Holocauste à partir d'une perspective régionale, mais évoque également des phénomènes sociaux plus vastes comme l'immigration, l'exclusion, la désobéissance civile, la responsabilité citoyenne, la tolérance. Elle s'adresse dès lors à un public large. Au-delà de la volonté de raconter la persécution antijuive à Liège, elle ambitionne de mettre en valeur la richesse des fonds d'archives publics et privés, et ne saurait dès lors manquer d'intéresser celles et ceux curieux de l'histoire de la Cité ardente.



Sur ordre de l'administration militaire, le Ministère de l'Intérieur signifie à toutes les communes d'apposer le cachet JOOD-JUIF. Carte d'identité de Hava Schvartzman, Bressoux, 1941. © AGR.



L'ordonnance du 25 mai 1942 impose le port de l'étoile à tous les Juifs de plus de 6 ans. Mindla Swart, en face du Sarma, passage de l'Escale, juin 1942. Mindla Swart sera déportée et ne reviendra pas d'Auschwitz. © Coll. Elisa Pataschnik, fonds Dannes-Camiers.

5

2. LIÈGE ET SES CITOYENS JUIFS SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE

Au début de l'occupation allemande, le 10 mai 1940, les 24 communes du Grand Liège comptent 2.560 Juifs sur 410.232 habitants. Seuls 8,56 % d'entre eux possèdent alors la nationalité belge ; les autres sont Polonais, Roumains, Tchécoslovaques, Hollandais, Hongrois, Allemands ou apatrides.

D'octobre 1940 à septembre 1942, l'occupant allemand promulgue dix-huit ordonnances antijuives, que les administrations belges sont chargées d'exécuter. Elles le feront à la lettre et sans état d'âme jusqu'à ce qu'un sursaut patriotique — l'issue de la guerre bascule en 1942 — les entraîne dans une attitude d'opposition qui ne signifie pas pour autant un engagement clair dans la défense des Juifs.

La première de ces ordonnances définit « la notion de Juif » et impose aux autorités communales de tenir sous forme de fiches alphabétiques un registre des Juifs âgés de plus de quinze ans. C'est sous le maïorat de Joseph Bologne que l'administration communale va créer et mettre régulièrement à jour ce registre des Juifs qui scelle irrémédiablement le sort de ces derniers.

La mise au travail obligatoire des Juifs inaugure la dernière phase de la « solution finale », celle de l'anéantissement. Elle commence à Liège au début de juin 1942 par l'affectation forcée de travailleurs juifs dans des entreprises importantes du bassin liégeois : Cockerill à Seraing, Ougrée-Marihaye à Ougrée ou encore la Fabrique Nationale d'armes de querre (FN) à Herstal, passée sous contrôle allemand en 1941. Elle se poursuit avec la déportation dans des camps de travail de l'Organisation Todt dans le Pas-de-Calais. Elle débouche enfin, fin juillet 1942, sur des ordres de prestation de travail « à l'Est ». Ce processus est organisé, en chacune de ses étapes, par l'Administration militaire allemande (Militärverwaltung) mais, comme pour l'application des ordonnances précédentes, cette dernière ne peut agir sans relais. En avril 1942, l'occupant crée une communauté obligatoire, l'Association des Juifs en Belgique (AJB), dans le but de gérer pour lui la mise en œuvre de sa politique.

Les Juifs n'ont pas attendu d'apprendre ce que signifiait vraiment « mise au travail à l'Est » pour comprendre qu'ils devaient s'y soustraire coûte que coûte. En quelques semaines, ils se rendent insaisissables, avec la complicité de braves gens et de résistants qui les aident à devenir invisibles. Ces résistances et un ample sursaut populaire de désobéissance civile, vont dessiner un archipel de compassion et d'entraide dans lequel quelques milliers de Juifs vont réussir à se cacher jusqu'à la Libération. Ce mouvement de solidarité conduira au sauvetage de 67 % des Juifs de la région. Liège est libérée le 7 septembre 1944.

Quatre jours plus tard, se tient à l'Hôtel de Ville la première Conférence des Bourgmestres de l'agglomération liégeoise rétablie avec ses trente communes et ses conseils communaux, sous la présidence de Joseph Bologne. Au total, 733 Juifs de la région liégeoise ont été assassinés ou ont péri du fait de la guerre. Le retour à une vie normale, pour les Juifs qui sortent de clandestinité et les très rares survivants des camps de concentration et d'extermination, est douloureux et difficile.



Affiche placardée dans la commune de Liège, novembre-décembre 1940. © AVLg.



Le Juif Immuable. Coll. Eddy de Bruyne.

(La défense du peuple est une lique anti-juive d'extrême droite fondée à Anvers en 1937 par René Lambrichts).

3. DE LA NAISSANCE DE L'ASBL MÉMOIRE DE DANNES-CAMIERS À L'EXPOSITION

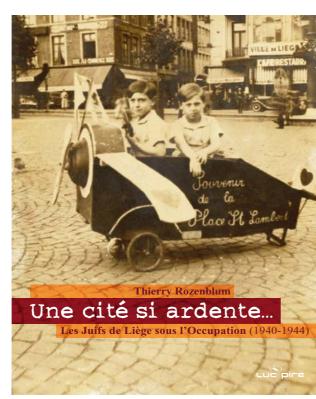
Au lendemain de la Libération, le retour à la vie quotidienne est douloureux pour les Juifs qui sortent de la clandestinité et pour les rares survivants des camps. Dans le contexte difficile d'une ville meurtrie, certains mènent en parallèle à un travail d'aide sociale les premières recherches pour identifier les victimes juives liégeoises.

En 1999, des fils et des petits fils d'anciens déportés juifs de la région liégeoise fondent l'asbl Mémoire de Dannes-Camiers, du nom d'une petite ville du nord de la France, où, en 1942, leurs pères et grandspères avaient été convoyés de force dans un camp de travail. 250 juifs de la région liégeoise avaient reçu une convocation menaçante, 141 y avaient répondu. Dannes-Camiers n'était en fait qu'un prélude à la déportation vers les camps de la mort.

La fondation de l'asbl avait été précédée par un travail historiographique considérable réalisé, durant les années précédentes, par Thierry Rozenblum, luimême petit-fils de déporté. Il avait pu rassembler une documentation colossale, grâce à l'appui de la Ville de Liège et de son bourgmestre Willy Demeyer qui lui avait ouvert un accès illimité aux archives. Disposant ainsi d'un fond de documentation essentiel, l'asbl Mémoire de Dannes-Camiers, soutenue par le Musée de la Communauté israélite de Liège, allait prendre le relais des ainés dans la poursuite de ce travail de commémoration.

La Ville de Liège a continué d'apporter une aide et un soutien indéfectible pour que la réalité historique des faits puisse être établie. Willy Demeyer est d'ailleurs le premier bourgmestre de Belgique à avoir reconnu la responsabilité des autorités locales dans le processus de déportation des Juifs. Le travail a abouti, en 2010, à la publication du livre de Thierry Rozenblum, « Une Cité si ardente... Les Juifs de Liège sous l'Occupation, 1940-1944 », puis en 2012 à une exposition au Grand Curtius et à la création d'un Mémorial des Juifs de la région liégeoise assassinés par les nazis. Ce Mémorial, œuvre de l'artiste Christian Israël, a été exposé au musée Curtius. D'autres projets sont en cours pour installer de façon pérenne dans les murs de la Cité le souvenir des Juifs de Liège assassinés.

En 2022, l'exposition « Présumé décédé à Auschwitz. » *Portraits de Juifs liégeois disparus* (1940-1944), conçue à l'initiative de la Ville de Liège, constitue une étape supplémentaire de ce travail.

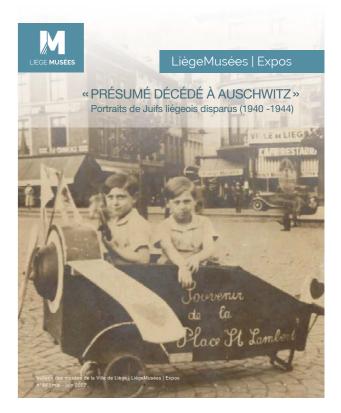


Thierry Rozenblum, «Une Cité si ardente... Les Juifs de Liège sous l'Occupation, 1940-1944», Bruxelles, Editions Luc Pire, 2010.

4. PUBLICATION: LIÈGEMUSÉES | EXPOS

Un livret d'accompagnement de l'exposition « Présumé décédé à Auschwitz » *Portraits de Juifs liégeois disparus (1940-1944)* est disponible aux Fonds Patrimoniaux.

48 pages richement illustrées dans lesquelles sont abordées des faits historiques, les histoires de familles de disparus, le travail de l'asbl de Dammes-Camiers...



5. COMMISSARIAT SCIENTIFIQUE ET COLLABORATION

COMMISSAIRES D'EXPOSITION

Thierry Rozenblum et Barbara Dickschen

UNE COLLABORATION

Ville de Liège

Fonds patrimoniaux de la Ville de Liège

ASBL Mémoire de Dannes-Camiers (Thierry Rozenblum)

Fondation de la Mémoire contemporaine (Barbara Dickschen)

AVEC LE SOUTIEN DE

Le Musée de la Communauté israélite de Liège

Le Foyer israélite de Liège Le Musée Juif de Belgique Les Archives générales du Royaume Le CEGESOMA La Kazerne Dossin

Le service des Archives de la Ville de Liège

Le service des Archives de la Ville de Seraing

Le service des Archives de la Ville d'Herstal

L'Institut d'Histoire ouvrière, économique et sociale (IHOES)























6. LES FONDS PATRIMONIAUX



Installés dans le cœur historique, les Fonds patrimoniaux font partie des entités muséales de la Ville de Liège.

Trois départements sont conservés au sein de l'îlot Saint-Georges, dans un espace de plus de 1500 m²: la Bibliothèque Ulysse Capitaine, le Centre de littérature jeunesse et graphique et le Centre de documentation et de recherche des musées.

Riche de plus de 500 000 documents, ce vaste patrimoine littéraire, artistique et scientifique est accessible à tous. Objet d'étude et de recherche, il s'adresse à tous les publics et participe à la vie culturelle par les activités qui le font vivre : expositions, rencontres, animations, formations.

LA BIBLIOTHÈQUE ULYSSE CAPITAINE

Depuis sa première légation importante – en 1871, 11 000 documents constituant les collections du bibliophile Ulysse Capitaine –, la bibliothèque collecte, conserve et met à disposition du public des ouvrages d'intérêt liégeois – imprimés, manuscrits, photographies, estampes, affiches, presse, cartes et plans – du 13° siècle à nos jours. Un nouveau fonds dédié à la bande dessinée préfigure une politique d'acquisition et de mise en valeur propre au 9° art.

Parmi les plus prestigieuses collections, citons un exceptionnel ensemble de 12 000 cartes et plans du pays de Liège et du monde entier, des placards et affiches depuis la période française, un fonds de 1500 manuscrits, mais aussi les archives et bibliothèques de Marcel Thiry et Jacques Izoard.

Régulièrement alimentés, ses nombreux fonds reflètent autant la production historique que contemporaine et offrent une vitrine unique de l'histoire et de la vie culturelle liégeoise.

LE CENTRE DE LITTÉRATURE JEUNESSE ET GRAPHIQUE

Le Centre de littérature jeunesse et graphique a été créé en 2009 au départ du Fonds Michel Defourny. Il rassemble quelques 70 000 ouvrages spécifiques à la littérature jeunesse et, plus largement, aux littératures graphiques. Le Fonds Michel Defourny est valorisé par Les Ateliers du Texte et de l'Image (A.T.I. asbl) à travers différents projets développés sur un plan régional, national et international. Il continue à s'enrichir au fil des années par de nouvelles acquisitions et par de nouveaux dons.

10 11

Riche d'indispensables publications qui jalonnent l'histoire du livre pour enfants, il offre un panorama, hétéroclite et cohérent à la fois, de sa créativité à travers les époques et les pays. Albums, documentaires, contes, théâtre, popup, romans pour adolescents et publications pour tout-petits y sont très largement représentés mais sa singularité se révèle également à travers une importante collection d'ouvrages scientifiques : livres de références, revues et outils critiques, actes de colloques, catalogues d'expositions, études monographiques... et les archives personnelles de Michel Defourny.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE DES MUSÉES

Le Centre de documentation et de recherche des musées abrite les bibliothèques du Grand Curtius, des Beaux-Arts et de l'Institut archéologique liégeois. Archéologie, armes, verre, arts décoratifs, numismatique, beaux-arts, estampes et dessins, chaque section est représentée par une collection d'ouvrages touchant à toutes les facettes de sa spécificité et offre aux chercheurs et spécialistes la possibilité d'approfondir les approches artistiques et scientifiques des musées communaux.

Outre des ouvrages de références, une collection internationale de catalogues, de monographies et de périodiques spécialisés, il compte des collections d'exception : les archives des armuriers liégeois fondateurs du Musée d'armes, les archives du Val Saint-Lambert, une réserve précieuse ainsi que la bibliothèque de l'Institut archéologique liégeois, rassemblant depuis sa fondation en 1850 des ouvrages anciens et précieux, des publications archéologiques et de nombreux périodiques provenant d'échanges avec d'autres institutions.

Féronstrée 86 – 4000 Liège fonds.patrimoniaux@liege.be +32 (0) 4 221 94 72 **Conservateurs** Sandrine Vandecasteele Fabien Denoël

7. INFOS PRATIQUES

Exposition: « Présumé décédé à Auschwitz. » Portraits de Juifs liégeois disparus (1940-1944)

- > Du 5 mai au 17 juin 2022
- > Ouvert tous les jours sur réservation : 10h30 > 17h

Tel: +32 (0)4 221 94 72 fonds.patrimoniaux@liege.be

- > Entrée libre > Adresse :
- Fonds patrimoniaux Féronstrée, 86 – 4000 Liège

8. CONTACTS

Mehmet AYDOGDU

Echevin de la Culture et de l'Interculturalité de la Ville de Liège
Féronstrée 92 - 4000 Liège
echevin.aydogdu@liege.be
+32 (0)4 221 93 23

PRESSE

Sandrine Loriaux Chargée de communication des Musées de la Ville de Liège sandrine.loriaux@liege.be +32 (0)475 81 74 59

COMMISSAIRES D'EXPOSITION

Thierry Rozenblum Commissaire d'exposition ASBL Mémoire de Dannes-Camiers t.rozenblum@gmail.com +39 329 3396245

Barbara Dickschen Commissaire d'exposition Fondation de la Mémoire contemporaine

Éd. resp. Mehmet AYDOGDU, Féronstrée 92, 4000 Liège Impression CIM Ville de Liège - mai 2022



Fonds patrimoniaux

Féronstrée, 86 – 4000 Liège +32 (0) 4 221 94 72 fonds.patrimoniaux@liege.be

Accès depuis la rue Saint Georges via la dalle (a) Depuis la rue Feronstrée, 86 (b) Depuis le quai de la Batte, 10 (accès PMR) (c)

<u>www.liege.be</u> • <u>www.lesmuseesdeliege.be</u>





